

# COMPTABILITÉ

5231 - DEP - 1 350 h

## FRAIS DE FORMATION 2025-2026

### I. Cahiers d'exercices et reprographie par compétence

1 - Métier et formation	11,82 \$
2 - Recherche d'information	33,60 \$
3 - Tableaux et graphiques	33,60 \$
4 - Calcul de pièces	27,00 \$
5 - Mise en page de correspondance	36,60 \$
6 - Rédaction en français	22,00 \$
7 - Traitement de pièces	40,00 \$
8 - Gestion de l'encaisse	37,00 \$
9 - Législation des affaires	18,00 \$
10 - Interactions professionnelles	16,42 \$
11 - Communication en anglais	37,96 \$
12 - Production de paies	40,00 \$
13 - Rédaction en anglais	26,00 \$
14 - Traitement de données	35,00 \$
15 - Tâches courantes - guide	21,50 \$
15 - Tâches courantes - exercices	24,50 \$
16 - Efficience	35,00 \$
17 - Coût d'un bien et d'un service	34,00 \$
18 - Tâches de fin de périodes - Guide et exercices	34,00 \$
19 - Tâches de fin d'année - Guide et exercices	110,00 \$
20 - Déclaration de revenu - Exercice	54,00 \$
21 - Système comptable Guide et exercices	74,00 \$
22 - Cheminement professionnel	12,00 \$
23 - Intégration au travail	2,00 \$
<b>Sous-total</b>	<b>816,00 \$</b>

### II. Frais administratifs

Frais d'inscription sur le site AdmissionFP.com payé par l'élève lors de l'inscription en ligne	-	\$
<b>Sous-total</b>	<b>-</b>	<b>\$</b>

**TOTAL: Montant à payer au centre** **816,00 \$**

*Modes de paiement acceptés: carte de débit, PayPal, Visa, Mastercard, chèque ou mandat-poste*

## AUTRES FRAIS À PRÉVOIR

### III. Matériel obligatoire à vous procurer à l'endroit de votre choix

Crayons, stylos et marqueurs		10,00 \$
1 cahier de notes		
1 clé <b>USB3</b> (16 GO minimum)		15,00 \$
1 cartable (2 pouces)		10,00 \$
Cadenas		10,00 \$
	<b>Coût approximatif</b>	<b>45,00 \$</b>

a- **SORTIE PÉDAGOGIQUE:** Des frais d'au plus 30\$ pourraient vous être exigés en cours d'année afin de défrayer les coûts de transport reliés à une sortie pédagogique.

b- **REMBOURSEMENT:** Le Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme n'est pas tenu de rembourser les frais à un élève qui abandonne son programme après avoir débuté sa formation.

c- **RÉFÉRENCEMENT:** Si vous êtes bénéficiaire de l'assurance-emploi ou de l'assistance-emploi, vous devez payer ces frais au Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme. Par la suite, sur présentation de votre reçu, vous pourrez demander votre remboursement, s'il y a lieu, à l'organisme qui s'occupe de votre dossier.

d- **ASSURANCE:** L'assurance du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord ne couvre pas les dommages découlant d'accidents pour lesquels le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, ou les personnes oeuvrant pour lui, n'a commis aucune faute. Le Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme suggère aux parents et aux élèves adultes de vérifier auprès de leur assureur la couverture qu'ils détiennent au cas où ils subiraient des dommages résultant d'accidents pour lesquels le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord n'est pas responsable.